

Déposé le : 24 avril 2013

N° : CFP-026

Secrétaire :



Montréal, 16 avril 2013

Syndicat des agents de la paix en  
Services correctionnels du Québec  
A/S M. Stéphane Lemaire, Président  
4906 Bld. Gouin Est  
Montréal (Québec)  
H1G 1A4

Objet : Régime de retraite des agents des services correctionnels (RRAPSC)

Monsieur,

En novembre et décembre dernier j'ai participé avec votre équipe à la négociation avec le Conseil du Trésor sur les modifications à apporter au RRAPSC; nous avons finalement conclu une entente qui corrigera une erreur majeure qui existait depuis la création du régime et que j'ai personnellement toujours revendiqué alors que j'étais membre de l'exécutif national du syndicat.

Il y a quelques semaines, le Gouvernement a déposé le projet de loi 32; j'ai lu attentivement le projet de loi et je vous confirme qu'il représente fidèlement le contenu de l'entente que nous avons conclu avec le Conseil du Trésor en décembre dernier. Il est impératif que l'Assemblée nationale l'adopte rapidement afin de mettre en place la structure du comité de retraite, de la caisse de retraite et que le taux de cotisation soit modifié afin d'éviter que la caisse du régime débute en situation déficitaire.

Je suis à l'origine des revendications pour obtenir un régime de retraite distinct pour les gardiens de prison (1982); comme membre de l'exécutif national, j'étais présent lors de l'adoption de la Loi 107 en décembre 1987 et jusqu'à ma retraite en 2007, j'ai suivi l'évolution du RRAPSC.

Même si je suis retraité depuis août 2007, j'ai toujours participé avec votre exécutif à faire le suivi du régime et plus récemment, à négocier l'entente de décembre dernier. Tel que vous me l'avez proposé, j'ai accepté de siéger sur le futur comité de retraite du RRAPSC.

Compte tenu de la situation politique actuelle, gouvernement minoritaire, je vous demande d'intervenir auprès des différentes formations politiques afin que le projet de loi soit rapidement adopté et ainsi éviter que les modifications qu'il contient soient reportées aux calendes grecques soit après une autre élection générale.

Monsieur le Président, soyez assuré de mon appui dans cette démarche;  
recevez monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Réjean Lagarde